

Tous les droits sont réservés par

Les index de tous les catalogues

Bonne nouvelle pour Vallérystal

R. L. du 5 avril 1991

Comme nous l'avons indiqué dans notre édition de mercredi, les seize employés de la cristallerie de Vallérystal ont perçu leurs salaires de janvier et février 1991, dans la journée de mardi. Ils décidaient aussitôt la reprise du travail le 3 avril au matin. Une bonne nouvelle pour l'entreprise de la vallée de la Bièvre. Et des raisons d'espérer en l'avenir de cette cristallerie de Troisfontaines. En effet, on apprenait dans la suite de cet arrangement que les salaires ont pu être versés grâce à la mise à disposition de fonds de la compagnie fiduciaire royale du Luxembourg, une firme spécialisée dans la promotion des objets d'art et des productions de valeur. Une compagnie qui dispose également d'un réseau commercial adapté à ce type de marché.

Selon les informations obtenues, ce partenaire luxembourgeois de Vallérystal est favorable à un apport de capital conséquent qui permettrait un montage financier susceptible de garantir l'avenir de la cristallerie.

Vallérysthal : Le mariage prometteur du cristal et du vin

